

Dans un contexte de transition environnementale, sociale et économique, l'association CINEV-CPIE Seuil du Poitou s'adapte et met en place des mesures concrètes pour animer sa vie associative, rétablir son identité, péréniser et valoriser ses actions sur le territoire.

Le projet associatif propose une vision d'avenir commune et crée une nouvelle dynamique. Il donne du sens et de la lisibilité à ses actions et structure sa vie associative.

CPIE Seuil du Poitou ou CINEV, qui sommes-nous? ___

Lorsque tout a commencé en 1985, notre association a pris le nom de CINEV, pour Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de la Vienne. En 2003, le CINEV est labellisé CPIE Seuil du Poitou, pour Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, et rejoint un réseau national de structures associatives. L'association s'appelle bien CINEV mais dans un souci de reconnaissance, de travail en réseau et de communication, l'appellation CPIE Seuil du Poitou est privilégiée.

Le CINEV porte des valeurs partagées au sein du réseau national des CPIE. Avec certaines spécificités liées à notre territoire, ces valeurs constituent l'un des fondements de nos décisions et de nos manières d'être et d'agir.



Représentation graphique en fonction de l'importance des valeurs associées au CINEV.

Historique -

La création du CINEV en **1985** est en lien étroit avec la Réserve Naturelle du Pinail. Les missions de l'association étaient d'assurer les visites du public et le suivi de la réglementation. Elles participent ainsi à la protection de la nature et à l'éducation à l'environnement. Aujourd'hui l'association est un acteur reconnu dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de la transition écologique.

1988: l'association GEREPI est créée pour reprendre les missions de gestion de la réserve, laissant au CINEV la partie éducative. Premier animateur nature mis à disposition par le département.

2001 : partenariat avec la ville de Poitiers permettant la création du jardin des sens.

2003 : labellisation CPIE Seuil du Poitou permettant au CINEV d'intégrer un réseau national reconnu par l'Etat.

2003 : partenariat avec l'ADEME et la Région Poitou-Charentes permettant la création de l'espace info énergie.

2006: déménagement au Moulin de Chitré, permettant d'accueillir du public. Le CINEV assure la gestion touristique du Moulin de Chitré jusqu'en 2011.

Depuis 2006 les missions du CINEV CPIE Seuil du Poitou ont évolué amenant aujourd'hui l'association à redéfinir son projet associatif. Les nouvelles orientations prioritaires, définies pour 4 ans (2019-2023), prennent en compte les attentes et enjeux actuels du territoire et de ses habitants.



Etre adhérent au CPIE Seuil du Poitou.

L'adhésion est possible pour toute personne morale ou physique, de manière individuelle ou familiale. L'adhérent bénéficie de la gratuité ou d'un tarif préférentiel pour participer aux activités de l'association.

L'implication dans la vie associative du CPIE Seuil du Poitou s'exprime de différentes manières en fonction des motivations, des attentes et du temps que souhaite y consacrer l'adhérent :

Soutenir l'association dans ses actions, par sa cotisation ou de dons.

Participer aux activités de l'association.

S'engager dans la mise en œuvre d'actions de l'association. (tenue d'un stand, participation à une commission thématique) et proposer d'intégrer le conseil d'administration.

Devenir administrateur de l'association -

Lors de l'assemblée générale, il est possible d'intégrer le conseil d'administration. Il pilote l'association avec l'appui de sa direction et déploie le projet associatif.

Les administrateurs suivent les projets de l'association, développent de nouvelles thématiques, assurent le fonctionnement interne, les ressources humaines et financières.

L'équipe salariale ____

Le CPIE Seuil du Poitou s'appuie sur une équipe de professionnels qui participent à la mise en oeuvre du projet associatif. Leurs compétences se répartissent en deux grands secteurs :

- L'éducation à l'environnement et l'accompagnement des territoires dans des démarches de développement durable,
- La rénovation énergétique de l'habitat et des économies d'énergie via l'Espace Info Energie.

L'ensemble des activités est coordonné par une équipe administrative.

Les publics

L'action du CPIE Seuil du Poitou s'adresse à un public de tout âge et de tout horizon :

- Les habitants et les acteurs socioprofessionnels du territoire
- Les scolaires et les établissements éducatifs et spécialisés
- Les élus locaux et les collectivités territoriales

Les grands thèmes.

Le CPIE Seuil du Poitou intervient sur des thèmes très variés autour de l'éducation à l'environnement et du développement durable.

fore habitat alimentation milieu aquatique eau énergie jardin biodiversité déchets tri sélectif faune geste au quotidien

Ces thèmes sont déclinés sous différentes formes pour répondre aux besoins les plus divers : balades découvertes, ateliers pratiques, conférences, cinédébats, animations, ludiques, stage de découverte ou des formations.

Ce nuage de mots hiérarchise les thèmes les plus sollicités par le public.

Les partenariats institutionnels -



Grand Châtellerault finance des chantiers jeunes, une étude sur la qualité de l'air, des actions de sensibilisation auprès des habitants et des scolaires. Nous sommes partenaire de l'appel à projets «Vers une alimentation durable de proximité dans le territoire châtelleraudais». La CAGC met à disposition les locaux du moulin de Chitré.



La ville de Châtellerault finance nos interventions sur des séjours scolaires au cœur de la nature, sur des formations auprès des agents ainsi que des actions de sensibilisation au sein des maisons de quartier.



La région Nouvelle-Aquitaine soutient nos actions sur la thématique de la biodiversité auprès des scolaires, des habitants et des acteurs sociaux-professionnels. Elle cofinance également l'espace info énergie.



L'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie cofinance l'espace info énergie.



La ville de Poitiers, via son Service Espaces Verts permet au CPIE de proposer des animations sur les parcs et jardins de la ville auprès des scolaires et du grand public.



Grand Poitiers, via le service déchets finance des actions sur le tri en habitat collectif et dans le cadre du programme zéro gaspillage zéro déchet.



Le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire soutient depuis de nombreuses années le fonctionnement de l'activité associative et salariale du CPIE Seuil du Poitou.



L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne soutient nos actions sur la thématique de l'eau auprès des habitants et des acteurs sociauxprofessionnels, les actions santé-environnement ainsi que celles liées au jardinage au naturel.



La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement soutient l'association sur ses actions liées à l'alimentation durable.

Les partenariats avec les pouvoirs publics territoriaux constituent un élément fondamental de nos actions.

Les partenariats associatifs



L'association GEREPI est notre partenaire historique. Elle partage aujourd'hui nos locaux au Moulin de Chitré et notre partenariat nous permet des projets communs et/ou des formations notamment en lien avec la Réserve Naturelle du Pinail.



Le CPA de Lathus – CPIE Val de Gartempe : L'autre CPIE du département avec qui nous travaillons étroitement dans un excellent esprit de partenariat.



Nous travaillons avec Le Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, du Pays Châtelleraudais sur le thème de l'alimentation locale. Le CIVAM est partenaire de l'appel à projets «Vers une alimentation de proximité dans le territoire châtelleraudais».



L'IREPS est notre partenaire dans le cadre de la coordination et de l'animation de l'Atelier du 19 à Poitiers sur le thème Santé-Environnement.



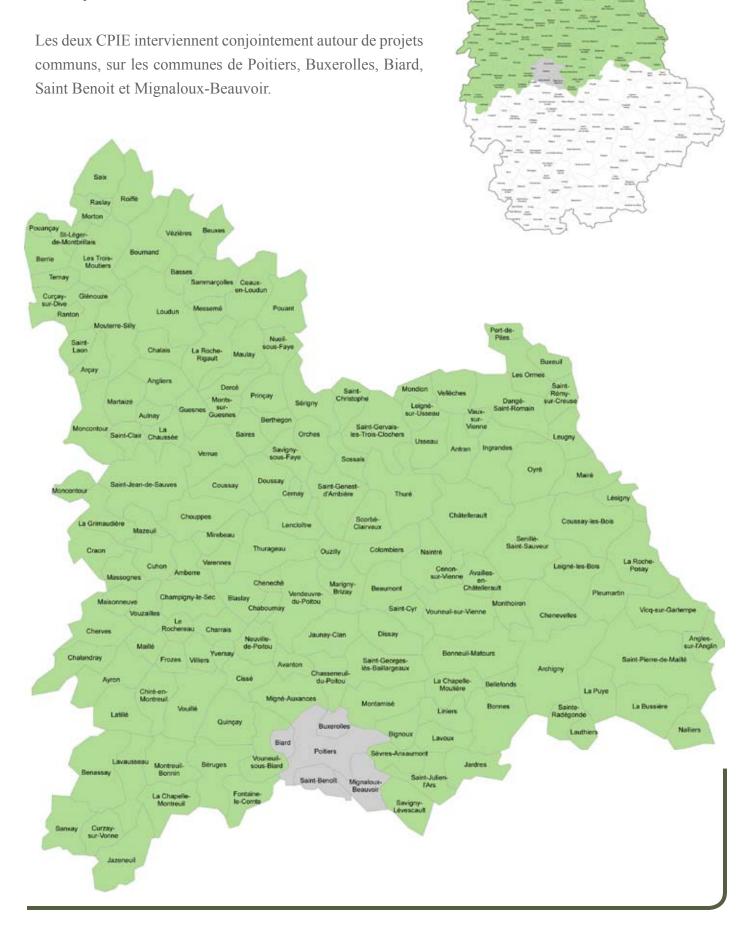
La Ligue de l'enseignement est notre partenaire depuis la création du CINEV. Nous partageons avec la Ligue les valeurs de l'éducation populaire.



Le CINEV est adhérent de longue date au GRAINE et membre du Conseil d'administration depuis 2017.

Le partenariat associatif permet au CPIE Seuil du Poitou de créer un réseau d'échanges et d'expertises.

Le territoire d'intervention du CPIE Seuil du Poitou s'étend sur 162 communes, au Nord du département. Le CPIE Val de Gartempe couvre le Sud de la Vienne.



Notre stratégie associative

La stratégie associative exposée ici est le résultat d'un travail mené durant 6 mois par les membres d'un comité de pilotage, le conseil d'administration et l'équipe salariale. Elle décline sous trois grands axes, les objectifs autour desquels le travail quotidien et la vie de l'association devront s'articuler durant la période 2019 - 2023.

Accompagner un changement de comportement pour s'orienter vers une société éco-responsable

Objectif 1 : Sensibiliser à l'environnement et au changement climatique

Eveiller et susciter une prise de conscience des citoyens en matière d'environnement Mettre en place des actions de sensibilisation

Informer sur les enjeux des pratiques sociétales actuelles

Développer les thèmes « santé-logement » et « alimentation-consommation »

Privilégier la pratique et la mise en application d'alternatives

Mettre en place des ateliers pratiques

Informer sur les alternatives possibles en matière de consempation/oi

Informer sur les alternatives possibles en matière de consommation/alimentation, d'énergie/habitat, de santé/environnement, de jardinage

Objectif 2 : Eduquer à l'environnement et au changement climatique

Favoriser les projets pédagogiques sur plusieurs séances dans les écoles Intervenir dans les écoles de la maternelle au lycée Intervenir auprès des filières professionnelles

Proposer une offre de formation pour particuliers et professionnels Animer des stages d'initiation pour les adultes Animer des formations professionnelles

Objectif 3 : Faciliter le contact avec la nature et la connaissance de la biodiversité

Valoriser la biodiversité (habitat faune flore) locale et ordinaire Proposer des balades et des ateliers de découvertes Relayer les programmes de sciences participatives

Reconnecter l'Homme et la Nature Proposer des séjours de 3 à 5 jours pour le jeune public Favoriser la rencontre avec le vivant sur le terrain

Objectif 4: Etre cohérent dans nos pratiques avec les objectifs de l'association

Valoriser les producteurs locaux Limiter la production de déchets dans nos actions Valoriser les pratiques respectueuses mises en place dans nos locaux Etre exemplaire au quotidien





Objectif 1 : Accompagner les collectivités et professionnels du territoire

Développer des offres de partenariats pour les collectivités

Adopter une démarche de présentation de l'association auprès des élus du territoire Accompagner les collectivités qui souhaitent s'engager dans des démarches plus durables Etre force de proposition d'actions fédératrices et cohérentes sur le territoire

Développer des offres de partenariat pour les acteurs privés

Accompagner les entreprises qui souhaitent s'engager dans des démarches plus durables Proposer des ateliers et formations pour les professionnels

Objectif 2 : Développer la communication sur nos actions et notre savoir-faire

Définir une stratégie de communication

Mettre en place un plan de communication annuel

Etre identifié et identifiable sur nos actions

Intensifier notre présence sur les réseaux sociaux et avoir un site internet actualisé

Etre identifié comme professionnel par les acteurs locaux

Valoriser nos actions et nos compétences pour se faire connaître

Paraître dans les bulletins d'informations locaux pour présenter nos actions

Etre représenté dans les instances décisionnaires et consultatives

Objectif 3 : S'associer aux réseaux d'acteurs locaux pour proposer des actions partagées ou collectives

Renforcer les partenariats existants

Mettre en œuvre des projets co-construits

Mutualiser les moyens et compétences de chacun

Créer de nouveaux partenariats liés aux thématiques émergentes

Diversifier les portes d'entrées

Toucher un public plus large

Objectif 4 : Accompagner des actions citoyennes environnementales locales

Soutenir des initiatives locales

Etre à l'écoute des habitants et leur permettre de se rencontrer et d'échanger Favoriser le « pouvoir d'agir » en partant des envies et des besoins citoyens Mettre en place des appels à manifestation d'intérêt

Initier des actions locales

Communiquer sur les actions locales possibles à l'échelle communale dans les bulletins municipaux

Mettre en place des évènements mobilisateurs

Créer une communauté de personnes autour de la rénovation ou d'autres thématiques



Développer la vie associative pour assurer la pérennité de l'association

Objectif 1 : Mobiliser et accueillir des adhérents qui veulent s'investir dans le projet associatif

Recruter de nouveaux adhérents

Identifier des thèmes et des projets porteurs Intégrer une place dans nos actions pour proposer l'adhésion

Accueillir les nouveaux adhérents

Réaliser un livret d'accueil

Créer un dispositif d'intégration convivial pour les nouveaux arrivants

Objectif 2 : Dynamiser la vie associative en impliquant les adhérents selon leur niveau d'engagement et en créant du lien avec les salariés

Intégrer l'animation de la vie associative dans les missions des salariés Mettre en place des commissions de travail adhérents-salariés Créer des temps de rencontres propices à tous types d'échanges

Permettre aux adhérents de prendre plus de place dans l'animation de la vie associative Recenser les compétences des adhérents et les valoriser Identifier les actions, projets et évènements pour lesquels les adhérents peuvent s'impliquer

Valoriser l'engagement des adhérents dans l'association

Communiquer sur l'implication des adhérents

Proposer des formations aux adhérents en fonction des besoins et des envies

Objectif 3 : Assurer le pilotage du projet associatif, son portage politique et la gestion stratégique de l'association

S'assurer du bon fonctionnement et de la pérennité du conseil d'administration Piloter le projet associatif, le faire évoluer, le partager avec les adhérents et les partenaires

Assurer le portage politique du projet associatif et des actions de l'association Pérenniser les ressources de l'association (ressources financières, humaines) et optimiser nos moyens et outils de travail

Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour monter en compétence sur de nouveaux domaines et explorer de nouveaux secteurs (professionnels, sociaux, géographiques)



Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la rédaction de ce projet associatif, en particulier au comité de pilotage créé spécialement pour ce projet, Sylvestre Baranger, Karine Baron, Roselyne Baudinière, Alain Gallou-Remaudière, Kevin Lelarge, Géraldine Lemarchant, Mathieu Rigot, Anne Roy et Claire Touchard. Merci à Grégory Chollet et Clémence Monéger qui ont animé et coordonné le comité de pilotage.

Le siège social de l'association se situe au Moulin de Chitré, 86210 Vouneuil sur Vienne.

Une antenne au 18 rue de la brouette du vinaigrier, 86000 Poitiers.

contact@cpie-poitou.fr
05.49.85.11.66



